

## 4 BONNES RAISONS DE NOUS REJOINDRE !

- Soutenir Jeunesse et Entreprises, c'est **s'engager en faveur de l'emploi des jeunes en facilitant leur insertion professionnelle.**
- Aider au développement d'un réseau de bénévoles, d'entreprises et d'experts transmettant, avec enthousiasme, **les valeurs essentielles aux jeunes pour entrer dans le monde professionnel.**
- S'appuyer sur l'expertise AJE pour créer ensemble **des actions efficaces et au plus près des préoccupations des jeunes.**
- Valoriser votre engagement **pour le futur des jeunes** dans le cadre de votre **RSE.**

**ÉLABORONS ENSEMBLE DES ACTIONS À DESTINATION DES JEUNES ET DES ENSEIGNANTS, EN LIEN AVEC VOTRE STRATÉGIE D'ENTREPRISE.**



### BESOIN D'INFORMATIONS ?

Nous répondons à vos questions

01 47 55 08 40

[aje@jeunesse-entreprises.com](mailto:aje@jeunesse-entreprises.com)

[www.jeunesse-entreprises.fr](http://www.jeunesse-entreprises.fr)

## JEUNESSE ET ENTREPRISES

Créée et présidée par Yvon Gattaz depuis 1986, l'Association Jeunesse et Entreprises, reconnue d'utilité publique, travaille à l'instauration de liens actifs et concrets entre le monde de l'Entreprise et le monde de l'Éducation. Elle a pour objectif de promouvoir et faciliter l'entrée des jeunes au cœur de la vie professionnelle et de leur donner le goût d'entreprendre.



### EN CHIFFRES (2018)

**50 000 JEUNES** sensibilisés

**2 600 ENSEIGNANTS** accompagnés

**2 000 ENTREPRISES** associées

**500 BÉNÉVOLES** actifs

**1 500 ACTIONS** réalisées

**30 CLUBS AJE** régionaux



# COMMENT NOUS REJOINDRE ?

## Pour rejoindre AJE

Adhérer par une cotisation indexée sur le chiffre d'affaires de votre entreprise.

Montant des cotisations	
Pour un CA inférieur à 2 millions €	1 000€
Pour CA compris entre 2 millions et 50 millions €	5 000€
Pour un CA compris entre 50 millions € et 1,5 milliards €	10 000€
Pour un CA compris entre 1,5 milliards € et 20 milliards €	15 000€
Pour un CA supérieur à 20 milliards €	20 000€

En complément de votre soutien à notre engagement auprès des jeunes, vous bénéficiez d'invitations aux événements organisés par AJE, participez au groupes de réflexions, et bénéficiez du label AJE.

## Aller plus loin ?

Nous pouvons aussi créer une opération adaptée et personnalisée selon les besoins de votre entreprise. Ensemble nous conduirons conjointement cette action par une contribution complémentaire.

### Exemples de tarifs de financement d'opérations Type Reporters AJE

Reporters AJE « express »	Reporters AJE « approfondi »	Reporters AJE « personnalisé »
2 500€/opération	3 500€/opération	5 000€/opération

### RÉFÉRENCES BANCAIRES :

CL PARIS CHAILLOT – IBAN : FR22 3000 2006 6400 0000 5331 P71 – BIC : CRLYFRPP

### UN RECU FISCAL VOUS SERA ENVOYÉ

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés bénéficient d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant de leurs versements au titre du mécénat, pris dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires, effectués au profit de fondations ou associations reconnues d'utilité publique. (Article 238 bis modifié par LOI n°2012-354 du 14 mars 2012 - art. 3)

La société.....

Représentée par

NOM..... Prénom : .....

Fonction.....

Adresse.....

Téléphone..... Courriel : .....

Souhaite adhérer en 2019 à l'ASSOCIATION JEUNESSE ET ENTREPRISES

et joint au présent bulletin la somme de : ..... €

Souhaite être partenaire d'une action :                      Oui                      Non



## COMMENT ADHÉRER À L'ASSOCIATION JEUNESSE ET ENTREPRISES ?

Remplir le formulaire et le retourner à  
*aje@jeunesse-entreprises.com*  
ou à l'adresse suivante  
*Jeunesse et Entreprises*  
*4 rue Léo Delibes*  
*75116 PARIS.*